



1 Recherche d'emploi

1-4 Travail à mi-temps

Au Japon le travail à mi-temps représente une place assez importante. Par définition, le temps que les travailleurs à mi-temps passent à travailler est moins long que celui des travailleurs ordinaires ; toutefois, les lois relatives aux conditions de travail sont appliquées de la même manière à ces deux catégories.

A propos des assurances, le travailleur à mi-temps peut bénéficier d'une assurance de compensation contre les accidents de travail, ainsi que de l'Assurance de l'Emploi et l'Assurance de Santé dans la mesure où certaines conditions sont remplies.